

DEMARCHE ECO-RESPONSABLE

Actions mises en place

A- Prévention et gestion des déchets	A-1. Mettre en place un tri sélectif (conteneur, informations sur les consignes de tri,...)
	A-2. Respecter les jours de collecte / prévoir l'enlèvement des déchets (manifestation)
	A-3. Mettre en place le compostage des déchets
	A-4. Mettre des cendriers à disposition de façon visible et accessible (manifestation)
	A-5. Utiliser du papier recyclé écolabellisé
	A-6. Imprimer raisonnablement (limiter les impressions, imprimer en recto / verso, 2 pages par feuille, réutiliser en papier bourillon,...)
	A-7. Autre action (préciser):
B. Achats durables	B-1. Réduire les achats (emprunter, mutualiser les achats,...)
	B-2. Privilégier les produits réutilisables
	B-3. Réduire les emballages (grands contenants,...)
	B-4. Acheter des produits conçus de manière responsable (AB, commerce équitable, écolabellisés, recyclables, matériaux recyclés, biodégradables, éco-conçus,...)
	B-5. Acheter en juste quantité (alimentation)
	B-6. Acheter des produits de provenance locale, privilégier un circuit court
	B-7. Louer des toilettes sèches (manifestation)
	B-8. Autre action (préciser):
C. Déplacements	C-1. Favoriser les déplacements doux, les transports en commun, le covoiturage (membres, intervenant-e-s, participant-e-s,...)
	C-2. Autre action (préciser):
D. Communication	D-1. Dématérialiser les échanges internes et la promotion de l'association (mails, site internet,...)
	D-2. Privilégier des formats classiques pour les supports papier (A5, A4,...)
	D-3. Agir sur ses consommations d'encre (limiter les impressions couleurs, les aplats, faire recharger ses cartouches, utiliser des encres végétales,...)
	D-4. Indiquer les moyens d'accès sur les supports de communication (activités régulières, manifestations,...)
	D-5. Autre action (préciser):
E. Eau et énergie	E-1. Limiter les consommations d'eau et d'énergie
	E-2. Utiliser des produits d'entretien naturels ou écolabellisés
	E-3. Autre action (préciser):
F. Solidarité et	F-1. Faciliter l'accès des personnes handicapées
	F-2. Favoriser la mixité sociale ou générationnelle

Actions mises en place	
F. Solidarité et citoyenneté	F-3. Faciliter l'accès des publics en difficulté
	F-4. Développer des partenariats locaux
	F-5. Autre action (préciser):
G. Sensibilisation	G-1. Former les intervenant-e-s à la démarche
	G-2. Informer les participant-e-s des bonnes pratiques
	G-3. Autre action (préciser) :
H. Choisir un site (manifestation)	H-1. De taille adaptée
	H-2. Sécurisé ou aisément sécurisable
	H-3. A proximité du public
	H-4. Accessible en transports en commun
	H-5. Doté des fluides nécessaires (électricité, eau, gaz,...)
I. Réduire les nuisances (manifestation)	I-1. Mesurer le niveau sonore de la manifestation
	I-2. Sensibiliser le public au respect du voisinage
	I-3. Prévoir de rendre le site prêté dans son état d'origine
J. Evaluation et amélioration continue	J-1. Elaborer un bilan de la démarche éco-responsable
	J-2. Diffuser ce bilan (membres, intervenant-e-s, participant-e-s,...)
	J-3. Autre action (préciser) :